

PROGRAMMES DE CERTIFICATION DES PRÉPOSÉS AUX SERVICES DE SOUTIEN À LA PERSONNE (PSSP) OFFERTS PAR LES CONSEILS SCOLAIRES EN ONTARIO

LE PROGRAMME

Les programmes de formation des préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) comportent plus de 600 heures de formation théorique et d'apprentissage par l'expérience. Les élèves participent, apprennent et acquièrent une expérience professionnelle utile dans des labos et lors de stages de travail dans le domaine de la santé.

LA PORTÉE

Chaque année, plus de 2 000 personnes suivent 21 programmes de formation des PSSP administrés par des conseils scolaires de l'Ontario et sanctionnés par un certificat.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les cours sont enseignés par des équipes pédagogiques collaboratives composées de professionnels de la santé réglementés et d'enseignantes et enseignants agréés en Ontario.

ADMISSIBILITÉ, ACCÈS et COÛT

Les candidates et candidats doivent être âgés de 18 ans et plus et peuvent s'inscrire par l'intermédiaire des conseils scolaires. Les cours sont offerts pour moins de 2 000 \$.

LES NORMES

Les programmes sont conformes aux attentes du ministère de l'Éducation de l'Ontario, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, et les normes établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour le secteur.

L'INCIDENCE

Les programmes de formation des PSSP sont offerts à coût raisonnable par les conseils scolaires et produisent les résultats quantifiables suivants :

- ✓ Les apprenants peuvent obtenir des crédits en vue de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario.
- ✓ Les apprenants reçoivent des certificats complémentaires, notamment en premiers soins/CPR et en techniques persuasives douces (TPD).
- ✓ 95 % des personnes diplômées obtiennent un emploi dans les six mois.
- ✓ Les diplômés ont une formation actuelle, sont qualifiés et exercent un métier enrichissant dans le domaine de la santé.